



Il y a farde et farde

COMMUNICATION D'ANDRÉ GOOSSE

À LA SÉANCE MENSUELLE DU 8 MARS 1997

En ancien français, il y a un mot *farde* qui appartient à la famille de *farder* et qui est l'équivalent féminin de *fard*; les dictionnaires spécialisés de Godefroy et de Tobler-Lommatzsch lui réservent à juste titre une entrée particulière¹. Il ne nous retiendra pas. En revanche, ces lexicographes regroupent sous une autre entrée *farde* deux sens apparemment assez éloignés l'un de l'autre : d'une part, «paquet, bagage, fardeau»; d'autre part, «vêtement». C'est qu'ils étaient persuadés que, malgré les différences, il s'agissait d'un seul mot et d'une étymologie unique.

Il est vrai que l'arabe est reconnu comme l'ancêtre de cette famille. On a d'abord proposé un arabe *fard*², dont l'existence même a été depuis mise en cause. Aujourd'hui les spécialistes s'accordent sur le mot arabe *farda*, qui présente deux sens que l'on peut mettre en relation avec les deux sens de l'ancien français : d'une part, «demi-charge d'une bête de somme»; d'autre part «éttoffe, vêtement». Tout n'est pas expliqué pour autant : les mots ne passent pas d'une langue à l'autre avec l'ensemble de leur contenu sémantique; si plusieurs significations de la langue donneuse se retrouvent dans la receveuse, ce sont des emprunts distincts, successifs et qui n'ont pas suivi nécessairement le même itinéraire.

¹ Pour être complet, je signale que Pierre Guiraud, *Dictionnaire des étymologies obscures*, 1982, p. 278-79, propose de rattacher cette famille à celle dont je parle plus bas : *farder*; ce serait «charger (le visage)». Le livre prend systématiquement et sommairement le contrepied d'opinions reçues, surtout pour les origines germaniques (ce qui est le cas pour *farder*); j'ai déjà eu l'occasion de le dire ici même (voir notre *Bulletin*, t. LXXI, 1993, p. 72-74). Il n'a reçu un écho favorable, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, que dans le *Dictionnaire historique de la langue française* sous la direction d'Alain Rey (Paris, 1992). – Antérieurement (dans les *Cahiers de lexicologie*, n° 17, 1970, p. 13), Guiraud, de façon tout aussi désinvolte, voyait dans l'argot *fade* «part de butin», et aussi «orgasme», une forme de *farde* «paquet, fardeau», «forme bien attestée dans les dialectes de l'Est».

² Voir Wartburg lui-même, dans le tome III (1931), p. 416, de l'ouvrage cité plus loin.

Je résumerai, sans entrer dans des précisions trop techniques, l'opinion exprimée par Walther von Wartburg, dans son *Dictionnaire étymologique français*, le *Französisches etymologisches Wörterbuch*, que l'on désigne d'habitude par le sigle *F. E. W.* et qui est, avec ses vingt-sept volumes parus, le plus important dictionnaire du français; quand vous consultez, pour l'étymologie, un autre dictionnaire récent, vous lisez le plus souvent un condensé de Wartburg.

Wartburg, au tome XIX (1966), consacré aux mots d'origine orientale, considère que, dans le premier sens «paquet, bagage», *farde* est un dérivé régressif (par suppression du suffixe) de *fardeau*, qui est peut-être venu par l'italien *fordello* et qui est en tout cas beaucoup mieux attesté, dès cette époque, que le simple *farde*; cet emprunt attesterait des relations commerciales, d'ailleurs bien connues, de part et d'autre de la Méditerranée. Dans le deuxième sens, «vêtement³», *farde* continuerait le mot arabe lui-même, soit directement, soit via la péninsule ibérique; il s'agit du vocabulaire de la vie quotidienne; l'exemple est loin d'être isolé : pour me limiter au vêtement, le nom *jupe* a vécu en français du douzième siècle à nos jours, mais en changeant de sexe (je parle du sexe des porteurs).

Tandis que *fardeau* a connu une vitalité non interrompue dans le français commun, *farde*, dans ces deux significations, n'y a eu qu'une existence éphémère et n'est plus attesté au-delà du treizième siècle⁴. Il survit dans les dialectes d'oc. Dans les dialectes d'oïl, seulement en picard et en wallon (conservateur comme souvent); en wallon, le *r* s'est amuï, conformément à la phonétique locale : selon des

³ Pour l'ancien français, Wartburg n'a qu'une référence : un texte normand de 1170 environ (*Rou de Wace*, d'après Godefroy); mais il y a dans Tobler-Lommatzsch deux attestations venant d'autres régions.

⁴ Wartburg mentionne toutefois, à la suite de *farde* «vêtement», une attestation de 1672 avec le sens «sorte de bande de toile». Si on se reporte à la source (R. Arveiller, *Contribution à l'étude du vocabulaire maritime*, dans le *Français moderne*, t. 26, 1958, p. 51), on constate que Wartburg (ou son collaborateur) a lu un peu vite; sous l'entrée *farde*, on lit ces deux extraits un peu sommaires que le *F. E. W.* en quelque sorte superpose : «Ces fargues sont une bande de toile forte» (1672) et «*Fardes ou fargues* sont des planches» (1678) et qui doivent désigner la même réalité, dans deux matières différentes. Le second, qui est le seul à donner la forme qui nous intéresse, a déjà été utilisé par Wartburg dans un autre article du tome XIX (hispano-arabe *falga*). C'est donc un troisième mot *farde*, surtout usité au pluriel : «planches [et parfois toiles, on vient de le voir] qu'on met sur le bord d'un navire pour cacher à l'ennemi ce qui se passe sur le pont». La forme *fargues* est encore enregistrée comme terme de marine dans le Robert (1985), avec une définition différent partiellement du sens enregistré par Wartburg : «bordages supérieurs d'une embarcation, dans lesquels sont pratiquées les entailles des dames des avirons».

témoignages du vingtième siècle, *fåde*, *fôde* désigne, en Hesbaye (cf. J. Haust, *Dictionnaire liégeois*, 1933, p. 718) et en Brabant wallon (renseignement communiqué par Haust à Wartburg), une charge de fourrage vert porté sur la tête ou dans le tablier retroussé; je reviendrai plus loin sur le picard.

Cela, c'est pour le sens 1. Pour le sens 2, «vêtement», le français connaît depuis le seizième siècle un autre continuateur de l'étymon arabe, c'est *hardes*; pour l'expliquer, les érudits sont contraints de recourir à un parler où *f a* évolué en *b* : c'est-à-dire au gascon. Je me contenterai de faire remarquer au sujet de ce mot qu'il n'est devenu péjoratif que progressivement : on parlait au dix-huitième siècle de «belles» ou de «riches hardes»; l'usage québécois en est encore là.

Farde a disparu du français commun après le treizième siècle. Il est absent des dictionnaires français du dix-septième et du dix-huitième siècle. Il ressurgit en 1823⁵ dans le dictionnaire de Laveaux (j'ai vu l'édition de 1828), avec la définition : «C'est ainsi que l'on nomme la balle, ou le sac de café qui vient de Moka, et qui pèse 370 livres poids de marc⁶.» Moka est un port de la péninsule arabique, et les attestations antérieures relevées dans des récits de voyage concernent explicitement l'Arabie, par exemple la plus ancienne, de 1775 : «Les vaisseaux, qui vont de Dajidda à Sués, apportent annuelle-ment 22 à 25 000 fardes de Caffé d'Yemen [...] 4 à 5 000 fardes de caffé d'Arabie⁷.» Ce nouvel emprunt à l'arabe est donc fort compréhensible.

Une application plus large, exotique aussi, se trouve dans un texte de 1874 (cité par Littré, dans son Supplément) évaluant le stock de cire au Caire à la fin de l'année précédente. Il est paradoxal que l'élargissement soit illustré, dans le *Trésor de la langue française*, par un poète spiritualiste, mais ce poète était aussi, comme Gérard Antoine⁸ nous l'a fait voir, un diplomate attentif aux réalités économiques.

⁵ Wartburg l'a relevé seulement dans le dictionnaire de Landais (1834).

⁶ *Poids de marc* est traduit, s. v. *marc* : «Manière de compter le poids des marchandises, selon laquelle la livre a toujours seize onces.

⁷ C. Niebuhr, *Voyage en Arabie et en d'autres lieux circonvoisins*, trad. de l'allemand, cité par R. Arveiller, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 90, 1974, p. 462. Voir aussi Volney, *Voyage en Égypte et en Syrie*, 1787, cité dans *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*, 2^e série, t. VII, 1975, p. 88.

⁸ Paul Claudel économiste, dans ce *Bulletin*, t. LXXIII, 1995, p. 189-202.

Dans *Le soulier de satin* (version intégrale, III, 9), Claudel nous montre le secrétaire du vice-roi à Panama «minutant avec application» : «... Six vingts fardes de quinquina, deux cents de bois de campêche⁹» (*Théâtre*, t. II, «Bibliothèque de la Pléiade», 1971, p. 827).

Le quotidien bruxellois *Le Soir* a pris l'habitude de reproduire chaque jour un passage qu'il a fait paraître cinquante ans plus tôt. C'est ainsi que j'ai découvert le 12 novembre 1955 ce petit texte de 1905. Il est intitulé *Notre langue* :

Un avocat du barreau de Bruxelles écrit un jour à un de ses confrères parisiens : «Cher Maître, J'ai réussi enfin à compléter le dossier Z... En même temps que la présente lettre, vous recevrez une farde dont je vous prie de vouloir bien accuser réception. Recevez, etc.»

La réponse fut : «Cher confrère, J'ai reçu votre lettre d'hier et le dossier Z... Mais les 1.850 kg. de café moka dont vous m'annoncez l'envoi ne me sont pas encore parvenus. Je vous remercie de ce présent aussi agréable qu'inattendu et vous prie d'agréer, etc.»

La lecture de cette épître plongea son destinataire dans une perplexité grande. À la fin, il se précipita sur le dictionnaire de Littré, l'ouvrit à la lettre F et ses cheveux se hérissèrent en lisant cette définition : «FARDE. Terme de commerce, balle de café moka; elle pèse 1.850 kg. Étym. : Voy. *fardeau*.»

Notons par parenthèse qu'un ballot de 1 850 kilos semble peu vraisemblable. Les autres dictionnaires donnent des poids plus modérés¹⁰, le plus souvent 185 kilos, ce qui correspond aux 370 livres du dictionnaire de Laveaux. Si telle est la vérité, Littré aurait mal mis sa virgule. Ce ne serait pas la seule fois. Il avait estimé que, mises bout à bout, les colonnes de son dictionnaire feraient un ruban de 37 kilomètres 525 mètres 28 centimètres¹¹. Pourtant, près de quatre kilomètres de dictionnaire, ce n'est pas déshonorant...

⁹ Bois d'origine mexicaine.

¹⁰ Le dictionnaire de Bescherelle, 1845, parle de 740 kg.

¹¹ Dans ses *Études et glanures*, Paris, 1880, p. 441.

Farde est employé par l'avocat bruxellois dans un sens que ne connaissait pas son confrère parisien, lequel feint de ne pas comprendre, mais a donné l'équivalent en français de France : *dossier*.

J'ai trouvé le plus ancien exemple¹² de ce sens à la date du 4 août 1791 dans la correspondance, récemment mise au jour, d'un Hutois, Sacré Bastin, chargé d'affaires des Pays-Bas autrichiens dans la principauté de Liège¹³ : «Quantité de personnes se plaignant des pertes qu'elles avoient essuiées m'adressèrent les états de leurs prétensions, dont je remis la farde à certain Poncelet.»

S'il n'y avait ce témoignage de l'Est, on serait tenté de croire que cet emploi est originaire de la région de dialecte picard, car c'est de celle-ci que viennent pendant un certain temps les autres témoignages recueillis. Ils sont tirés de dictionnaires locaux; je n'ose pas dire dialectaux, car, à cette époque, leurs auteurs ne font pas un départ net entre le dialecte et le français régional. En 1833 (mais non en 1812 et en 1826), G. A. J. Hécart, dans son *Dictionnaire rouchi-français*, c'est-à-dire du Hainaut français (Valenciennes et environs), illustre bien ce que je viens de dire : «J'avais toujours cru que ce mot était français, mais il ne se trouve pas dans l'Académie, ni même dans Boiste, quoiqu'il soit généralement [sous-entendu : dans notre région] employé. On dit à chaque instant [formule sûrement excessive] une *farde de papier*.» Il ajoutait : «On l'emploie aussi, mais moins généralement, au sens de botte. On dit une *farde de tabac* pour désigner une certaine quantité de feuilles de ce végétal liées ensemble.»

Indépendamment de Hécart, dès 1812, l'*Essai de glossaire wallon* du Montois Philibert Delmotte traduit sommairement *farde* par «dossier; liasse». Vermesse, en 1867, dans son *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne* (région de Lille), s'inspire manifestement du texte de Hécart, dans une rédaction plus sommaire, mais en donnant une forme plus dialectale aux exemples, ce qui montre que la façon de voir les faits locaux est devenue plus précise¹⁴.

¹² Ce sens est daté de 1812 par Robert, qui emprunte le renseignement au *Trésor de la langue française*, lequel mentionne avec cette date le dictionnaire montois de Delmotte : voir plus loin.

¹³ R. Bragard et G. Macours, *La correspondance de Sacré Bastin, chargé d'affaires du gouvernement des Pays-Bas autrichiens auprès du prince-évêque de Liège (1786-1794)*, Commission royale d'histoire, 1994, p. 332.

¹⁴ «Ce mot, qui est d'un usage général, manque au français. Il signifie liasse. *Eun' farde d'papier. Eun' farde d'feuilles d'toubac.*» Vermesse ne citait pas le mot dans son *Vocabulaire du patois lillois* (1861).

Pour le français général, j'ai consulté vingt et un dictionnaires du dix-neuvième siècle. Si l'on met à part le sens¹⁵ «balle de café», cinq seulement mentionnent *farde*. Le premier fait suivre le sens «liasse d'un jugement désapprobateur : «abusivement»; c'est un *Dictionnaire des dictionnaires* publié anonymement à Bruxelles en 1837 et où je crois voir quelques traces de nos usages régionaux. Littré, dans son Supplément (1877), et Guérin (1892), s'ils ne font pas de réserve explicite, donnent chacun à l'appui de leur définition («liasse de papiers» chez l'un, «paquet de documents» chez l'autre) un seul exemple, lequel vient chaque fois de Belgique. Le quatrième dictionnaire, le *Bescherelle* refondu de 1887, et le cinquième, l'ultime version du *La Châtre* (1899), témoignent seulement de l'influence de Littré. Plus tard, le Supplément (1906) du *Nouveau Larousse illustré*, avec l'indication «vieux», juxtapose d'une part les sens que Godefroy donne pour l'ancien français («paquet, bagage, fardeau»), d'autre part les exemples que le même dictionnaire emprunte à Hécart pour le dialecte moderne (*farde de papier, farde de tabac*); puis il ajoute entre parenthèses (peut-être d'après des témoignages locaux) : «Dans certains pays [= régions], dans le Nord notamment, les notaires l'emploient encore dans le sens de liasse, de papiers, de dossiers.» Cela est passé dans le *Larousse du XX^e siècle* (1930), dans une présentation resserrée et par là peu cohérente¹⁶. Les dictionnaires plus récents, même celui de l'Académie dans sa version en cours depuis 1970, ont décidé de donner une place explicite, ce qui ne veut pas dire vraiment systématique, aux français régionaux extérieurs à la France; généralement, ils font appel à des spécialistes belges, québécois ou suisses. *Farde* y figure, depuis le Supplément du Robert (1970), comme un régionalisme belge. Mais ces dernières mentions dépassent (ou négligent) le sens «liasse», comme nous venons.

Les éléments réunis ci-dessus contrastent avec un double silence : d'une part, au dix-neuvième siècle, celui des répertoires de belgicisms; d'autre part, au dix-neuvième et très souvent au vingtième siècle, celui des dictionnaires dialectaux des régions autres que picarde (je rappelle encore que Mons appartient au domaine picard) : les uns et les autres croient-ils que c'est un emploi français, non régional

¹⁵ Et, pour quelques-uns, le nom pluriel *farde* dans le sens maritime dont il est question dans la note 4.

¹⁶ «Fardeau, paquet, bagage : *une farde de papiers. Une farde de tabac.* Dans le Nord, liasse de papiers.» *Une farde de papiers* est-ce autre chose qu'une liasse? Le mot «vieux» a disparu.

et/ou non dialectal? L'historiette racontée par le *Soir* en 1905 vient donc bien à point.

L'idée de «liasse» se continue et même, pourrait-on dire, se survit dans un deuxième sens belge, qui est une simple application du premier. Dans notre usage scolaire, *farde* s'emploie pour un cahier de feuilles non brochées : cela a été relevé en 1923 dans *Le parler de Belgique*, appendice de *Parlons mieux!* de d'Harvé, p. 391-92, avec la définition ambiguë «cahier d'écolier», heureusement éclairée par la suite : *cahier non cousu ou à feuilles libres*. Mais, dès 1914, *Parlons bien!* p. 22, après avoir mentionné le sens «chemise» (sur lequel je vais revenir), croit donner une illustration de celui-ci en ajoutant : «et ce terme est imprimé à la couverture des cahiers d'écoliers», alors qu'il s'agit là d'un ensemble de feuilles et non seulement de ce qui les recouvre. Il s'est heureusement corrigé en 1923. Plus sommaire encore et sans contexte, le *Ne dites pas... Mais dites...* (1938?) d'Englebert et Thérive¹⁷, qui sans doute s'inspire de d'Harvé : «cahier».

De là *feuille de farde* pour chacune de ces feuilles. Les écoliers français appellent celles-ci des *copies*. C'est au moins aussi arbitraire.

Comme je viens de l'annoncer, dès 1914, d'Harvé, *Parlons bien!* signalait que *farde* s'emploie en Belgique pour «“chemise”, gréliche¹⁸ ou porte-feuillets, enveloppe de liasse de papiers». De quand date ce troisième sens? Dans les attestations, il n'est pas toujours aisé de distinguer le contenu et le contenant. Il faut en tout cas se garder de lire les textes comme s'ils présentaient nécessairement l'usage d'aujourd'hui.

Pour concrétiser les choses, je crois utile de m'arrêter un instant sur les synonymes *liasse* et *dossier* donnés par les dictionnaires mentionnés plus haut.

Liasse, d'abord très général «paquet de choses liées ensemble» (du douzième siècle à 1688), s'est spécialisé en «amas de papiers liés ensemble, surtout de papiers

¹⁷ Ils donnent aussi un premier sens, lui aussi ambigu (hors de tout contexte), chemise». Le Français André Thérive a attribué au mot l'étiquette générale de provincialisme français» (d'après une expérience personnelle ou d'après une source comme le *Larousse du XX^e siècle?*).

¹⁸ *Gréliche*, nom féminin, «d'origine très incertaine» (*Trésor de la langue française*), «sorte de portefeuille ou reliure volante, avec des fils tendus le long du dos, où l'on passe des cahiers à volonté» (Littré).

d'affaires et de procédure» (depuis 1611); dans les dialectes, on trouve d'autres applications, par exemple «botte de paille» à Nohant, «paquet de torchons» à Lyon. Cf. Wartburg, *op. cit.*, t. V, p. 322. On voit que le mot est proche d'un des deux sens de *farde* en ancien français, et des survivances de ce sens, dans des dictionnaires picards et même en wallon (voir ci-dessus), mais que *liasse* s'est arrêté en chemin.

De *dossier*, les dictionnaires n'expliquent pas, à ma connaissance, mais cela n'importe guère à mon propos, comment on est passé des sens antérieurs ou de *dos* lui-même au terme de pratique défini ainsi par l'Académie en 1694, dans la première édition de son dictionnaire : «Plusieurs pieces ou procedures attachées sous une mesme cotte ou étiquette». Attachées comment? La réponse est dans le dictionnaire rival de Furetière (1690) : «avec un turet de parchemin», le *turet* étant une «petite bande de parchemin roulée en forme de cordon» (dictionnaire de Richelet, 1706). La mention d'une enveloppe spécifique apparaît dans le dictionnaire de Laveaux (1823; j'ai vu l'édition de 1828) en même temps que *pratique* s'élargit à *administration* : «Toutes les pièces d'une affaire réunies dans une feuille de papier sur laquelle l'indication de l'affaire est marquée»; «dans une chemise», précise Bescherelle en 1845. *Chemise* a cette acception depuis 1752 : «feuille de papier blanc dans laquelle on met plusieurs papiers qui concernent une même affaire» (*Dictionnaire dit de Trévoux*). *Dossier* a donc glissé de «simple liasse» à «ensemble enfermé dans une feuille spéciale ou un carton» sans que le premier de ces sens ait nécessairement disparu. Les dictionnaires récents, y compris le *Nouveau dictionnaire des difficultés du français* de Joseph Hanse, considèrent que le mot par métonymie peut signifier «chemise, carton, classeur qui contient ces documents» (*Trésor de la langue française*). Dans les exemples donnés, la métonymie ne me semble pas achevée : *dossier* y désigne à la fois les papiers avec ce qui les enferme. Beaucoup plus pertinente est l'évolution du catalogue de Manufrance (précieux outil pour le lexicologue : chaque objet est à la fois représenté par une image et décrit par des mots); en 1931, *dossier* servait de complément : «Chemise-classeur pour dossiers, en carton souple et fort» (p. 359); en 1953, *dossier* lui-même désigne des contenants sans contenu : «Dossiers simples en carte souple», «Dossiers forts en belle carte de Lyon» (p. 261).

Une autre évolution analogue, celle de *trousse* : d'abord «paquet, ballot, botte», sens encore attestés dans des parlars ruraux, par exemple en Hesbaye, «botte réunissant les fétus glanés après la moisson¹⁹»; cela est applicable à des papiers : «Tous lesdicts comptes se mettent en armoires en ordre, lyéz ensamble par trousses» (document de 1540 concernant la Chambre des comptes de Lille²⁰); enfin, transfert du mot à des réceptacles : «valise», «étui».

Pour revenir à *farde*, voici les textes cités par Littré et par Guérin avec la traduction, respectivement, de «liasse de papiers» et «paquet de documents» :

Farde du fonds de Ram, de la bibliothèque royale [de Bruxelles] (A. Stévant, *Procès de Martin Étienne von Velden*, Bruxelles, 1871, p. 66, dans Littré, Supplément).

On avait vainement cherché le précieux fragment dans les fardes, non clouées encore, du riche dépôt confié à ses soins (A. Scheler, dans Guérin, sans référence).

Dans les deux cas, par une curieuse coïncidence, il s'agit d'objets semblables : des dossiers où se trouvent regroupés des manuscrits divers, des fragments de manuscrits dans le second texte. J'ai pu identifier ce dernier, qui concerne le seul fragment conservé d'une des plus anciennes chansons de geste, *Gormont et Isembart*. Il n'est pas inutile de citer le texte exact d'Auguste Scheler²¹ dans le *Bibliophile belge* en 1875, en l'élargissant un peu; cela rendra vaine la question que je me posais : Qu'est-ce qu'une *farde clouée*? et cela permettra aussi de conclure que *farde*²² n'envisage pas nécessairement ici un contenant précis, comme le montre la fin de la citation.

¹⁹ Cf. L. Warnant, *La culture en Hesbaye liégeoise*, 1949, p. 146 (c'est une publication de notre Académie). — Pour l'ensemble des sens du mot, voir Wartburg, op. cit., t. XIII, 2^e partie, p. 92-93.

²⁰ Texte publié dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. CLXIII, 1997, p. 145. Autre texte sur la conservation des comptes (ordonnance de Charles Quint, 1541) : «Que tous les comptes qui seront renduz en ladite chambre d'ung office et d'une nature seront tous faiz par quayers et loyez et cousus ensemble» (*ibid.*, p. 170).

²¹ *La mort de Gormont, fragment unique conservé à la Bibliothèque royale de Belgique*, dans le *Bibliophile belge*, t. X, 1875, p. 150.

²² À propos de ce fragment de *Gormont*, des érudits du vingtième siècle (A. Bayot, dans son édition, 1914, p. ln; R. Bossuat, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge*, 1951, p. 47) parlent de *portefeuille*. Ici encore, il convient de ne pas se contenter du sens qu'a aujourd'hui le mot dans la langue courante.

Le manuscrit resta introuvable; quoique M. de Reiffenberg [le premier éditeur] eût déclaré qu'il le tenait de l'obligeance de M. le chanoine de Ram, [...] on avait jusqu'ici cherché le précieux fragment, soit dans la succession de l'illustre bibliothécaire [= de Ram], soit dans les fardes, non classées [et pas *clouées!*], du riche dépôt confié à ses soins.

Il y a quelques semaines, mon honorable ami, M. Petit, eut la gracieuse attention de me remettre une nouvelle poignée de feuilles volantes sur parchemin et couvertes de vieux français, dont la Bibliothèque royale avait récemment fait l'acquisition.

En revanche, le contenant apparaît comme important dans ces trois autres exemples antérieurs à 1914 :

La Mort soudaine et importune / Les met en ordre dans leurs bières / Comme des fardes régulières (Verhaeren, *Les villes tentaculaires*, 1895, p. 86-87).

Le correspondant peut l'envoyer [sa liste de mots wallons] à l'un de nous telle qu'elle est, en cahier, en farde, notes isolées, notes réunies et enchevêtrées (J. Feller, dans *Bulletin du dictionnaire général de la langue wallonne*, t. I, 1906, p. 12).

Ces renseignements proviennent de feu notre collaborateur et ami Edmond Passagez, qui les avait recueillis sur place. Nous venons de retrouver sa note dans une farde relative aux coutumes des Fêtes paroissiales (O. Colson, dans *Wallonia*, 1910, p. 226).

En 1912, dans l'édition collective des *Œuvres* (p. 183), *Comme des fardes régulières* est remplacé par *Comme en des cases régulières*; Verhaeren a pris conscience que le mot régional, pour le lecteur non belge, perdait toute valeur suggestive; le substitut montre que l'idée essentielle était celle d'un rangement rigide, comme, en 1895, celle des cartons de dossiers sur une étagère, contenant mais pas sans contenu. Chez Feller, c'est bien le contenant qui est envisagé. Le doute disparaîtrait complètement si l'on parlait de fardes vides, mais je n'en ai que des attestations beaucoup plus récentes.

On peut hésiter même pour des attestations beaucoup plus récentes. Je n'en citerai qu'une, parce qu'elle émane d'un Français, né à Lille, il est vrai, et qui

emploie *farde* sans l'isoler typographiquement, comme si c'était un mot tout à fait normal. (Voulait-il nous faire plaisir? c'est un discours prononcé chez nous et publié dans notre *Bulletin*, 1955, p. 93.)

Il [c'est-à-dire Verhaeren] était devenu avocat et il paraît même qu'il a plaidé quelquefois. Je présume qu'il avait l'esprit ailleurs et devait passer parfois aux magistrats des fardes dans lesquelles trouvaient égarés quelques exemplaires de *La Jeune Belgique*.

Il résulte de l'exposé qui précède que *farde*, en tant que mot régional, a d'abord désigné un ensemble de papiers et non ce qui les contient.

En insistant ainsi sur cette priorité, j'ai l'air de me mettre en contradiction avec moi-même, puisque j'aurais, selon le *Trésor de la langue française*, bâti sur l'ordre inverse une explication historique de nos emplois de *farde*. Confusion flatteuse, mais surprenante, puisque la source explicite est un livre de Maurice Piron, *Aspects et profil de la culture romane en Belgique* (1978), chapitre intitulé *Pour une contribution du français régional de Belgique au français universel*, p. 61-62 — chapitre d'abord publié dans le *Bulletin* de notre Académie en 1968²³.

Ne croyez pas que ma réaction soit inspirée seulement par l'honnêteté intellectuelle. Il se fait qu'en outre, je ne suis pas convaincu par la proposition de notre confrère, quoiqu'elle ait rencontré un écho favorable dans le *Dictionnaire des difficultés* de Joseph Hanse à partir de 1983, dans le *Trésor de la langue française* (1980) et, sous une forme très simplifiée, dans le dictionnaire de Robert dès 1970 (Supplément de la 1^{re} édition).

Voici le passage où Piron reconstitue l'histoire de *farde* :

L'ancien français a connu le pluriel *fardes* comme variante de la forme *hardes*. [...] En donnant la préférence à l'emprunt gascon *hardes*, le français de Paris a éliminé la forme concurrente *fardes*, laquelle, rejetée vers certaines aires marginales, en l'occurrence la

²³ T. XLVI, p. 40-49 et, pour le passage qui nous intéresse, p. 46-47.

²⁴ Le passage omis concerne l'origine de ces deux formes et ferait double emploi avec ce qui est dit au début du présent article. Je ne vois pas bien pourquoi Piron donne à la forme aragonaise le rôle d'intermédiaire, plutôt qu'à d'autres formes ibériques. Selon le *Trésor de la langue française*, s. v. *hardes*, l'existence de cette forme aragonaise est contestée.

Belgique, y survit non pas avec l'acception primitive de vêtement, mais bien dans le sens second que le français lui-même a donné au mot *chemise*. C'est là un nouvel et remarquable exemple de convergence naturelle, phénomène linguistique par lequel on peut voir une image sémantique fondamentale se réaliser en des créations lexicales de forme différente mais de sens identique. Ici, le carton ou le papier fort qui entoure, qui enveloppe une liasse de feuillets a tout naturellement demandé sa désignation au champ notionnel du vêtement : d'où le parallélisme *farde / chemise* aisément confirmé par un emploi secondaire analogue de *jaquette* («chemise de protection d'un livre»), voire de *layette*²⁵. La comparaison peut s'étendre à l'espagnol où les mêmes signifiés ont pour sens premier chemise, gilet, ou revers (*camisa, chaleco, salapa*).

Mes remarques concerneront la chronologie et la sémantique. L'esquisse historique dessinée avec élégance par notre regretté confrère contracte le temps : on croirait, à le lire, que *fardes* «vêtements» s'est trouvé en concurrence avec *hardes*, qui aurait éliminé son concurrent, lequel subsisterait en Belgique. Mais *hardes* est apparu alors que *fardes* «vêtements» avait disparu depuis trois siècles, et le régionalisme *farde* se manifeste près de trois siècles après l'arrivée de *hardes* et près de six siècles après la disparition de *fardes* «vêtements». Ces solutions de continuité sont impressionnantes.

Mais ce n'est pas le sens «vêtement» qui est attesté à l'époque moderne. Or l'emploi que Maurice Piron regarde comme métaphorique supposerait la coexistence à un moment donné du sens propre et du sens figuré, pour que les locuteurs puissent passer de l'un à l'autre : au treizième siècle ou au dix-huitième? Mais on n'a pas de trace de *farde* «chemise de dossier» au treizième siècle et plus de trace de *fardes* «vêtements» au dix-huitième.

Pour la sémantique, le rapprochement avec *chemise* ou *jaquette* ou avec les mots espagnols ne me gêne pas : dans ce domaine, où il n'y a pas de loi (au contraire de la phonétique), il est extrêmement utile d'exploiter la comparaison avec d'autres mots et avec d'autres langues.

²⁵ *Layette* est passé du sens «coffret ou tiroir où l'on range, notamment, des vêtements» à «ensemble de vêtements d'un nouveau-né». C'est une métonymie contenant > contenu, alors que, pour *farde*, Maurice Piron invoque la métaphore : la farde est comme un vêtement pour les papiers.

L'obstacle principal est le fait que, quand reparaît *farde*, il ne désigne pas l'enveloppe de papier ou de carton dans laquelle on range des papiers, mais un ensemble de papiers. Si Maurice Piron a été induit en erreur, c'est parce qu'aujourd'hui *farde* n'évoque plus guère une liasse²⁶, sauf pour les fardes des écoliers.

Selon la chronologie des attestations, c'est la métonymie contenu/ contenant que l'on observe, évolution que *dossier a* connue aussi. Et, quant à la première de ces deux significations, on n'a eu besoin ni de métonymie, ni de métaphore : au moment et au lieu (le nord du domaine d'oïl) mêmes où le sens «liasse» est attesté, ce n'est qu'une application d'un sens plus général, «paquet», que l'on trouve aussi à propos d'une botte de feuilles de tabac et, d'après des témoignages plus récents, en wallon pour une charge de fourrage (voir ci-dessus). *Farde* est donc sémantiquement proche de *liasse*, qui, on l'a vu, signifie dans des parlers populaires «botte» et «paquet». Il semble difficile de le séparer de l'ancien français, qui donnait à *farde* les sens «paquet, bagage, fardeau». C'est ce que suggère d'ailleurs le classement des sens dans le dictionnaire de Wartburg (*op. cit.*, t. XIX, p. 44). Je pourrais m'arrêter là, mais je prévois votre objection : si, du point de vue sémantique, l'évolution que je viens de décrire semble plus conforme aux faits observés, la difficulté chronologique ne disparaît pas : des environs de 1200 aux environs de 1800, *farde* s'est évanoui. Ce ne serait pas le seul cas où l'on trouve dans les parlers actuels, surtout de nos régions, très conservatrices de ce point de vue, des survivances de mots attestés seulement à l'époque de l'ancien français. On n'a pas de dictionnaire dialectal avant la fin du dix-huitième siècle, et le français de nos documents administratifs et notariaux, dont des érudits²⁷ ont publié des dépouillements attentifs, n'avait pas un besoin impérieux de *farde* aux sens de «paquet, botte, charge». Que ces érudits n'aient pas relevé le mot appliqué aux dossiers est plus remarquable, du moins si cette application existait avant la fin du dix-huitième siècle dans la région étudiée.

²⁶ Cette acception n'est pas mentionnée non plus dans les ouvrages cités de d'Harvé et d'Englebert-Thérive, ni dans *Belgicisms. Inventaire collectif des particularités lexicales du français de Belgique*, 1994, auquel j'ai activement collaboré. Il est vrai que cet inventaire n'avait aucune ambition historique.

²⁷ Notamment, pour la région liégeoise, Edgard Renard et Louis Remacle. Je citerai seulement de ce dernier : *Notaires de Malmedy, Spa et Verviers. Documents lexicaux*, 1977.

Si, malgré cela, l'objection chronologique vous paraît dirimante, je puis proposer une autre hypothèse qui écarte cette difficulté.

J'ai fait remarquer au début de mon exposé que *fardeau* avait eu plus de chance que son synonyme *farde* et qu'il avait vécu jusqu'à nos jours. Il a aussi donné des verbes dérivés, d'une vitalité moindre sans doute, sauf dans les dialectes du Nord : *fardeleyer* et *enfardeler*²⁸ signifiant «mettre en paquet». *Farde* pourrait en être un dérivé régressif, par suppression du suffixe *et*, éventuellement de *en-*. L'explication irait aussi si l'on adoptait la succession des sens selon Piron : en picard et en wallon, les équivalents d'*enfardeler* ont aussi les sens «emmitoufler, emmailloter».

Un quatrième sens belge n'a pas encore été mis sur le tapis : *farde* désigne aussi chez nous une boîte de carton contenant dix paquets de cigarettes, parfois plus, parfois moins. L'article de Piron n'y fait pas allusion; le sens n'est pas non plus dans le relevé de belgicisms que Piron a publié dans le même volume (voir p. 52). L'attestation la plus ancienne que je connaisse est de 1966, dans un recueil d'Albert Doppagne, *Trois aspects du français contemporain*, p. 134.

D'où vient cette nouvelle acception? On se rappelle que Hécart, suivi par Vermeesse et par le *Nouveau Larousse illustré*, donnait parmi ses applications : *farde de tabac*. Ni la chronologie, ni la géographie n'appuieraient une relation avec le carton de cigarettes. La sémantique encore moins : il y a peu de ressemblance entre une botte de feuilles de tabac et une boîte rigide.

En France, la chose s'appelle le plus souvent *une cartouche* ou, ce que les dictionnaires signalent moins, *un carton*. Soit dit pour annoncer ce qui va suivre, ces désignations ne sont pas en soi, c'est-à-dire hors d'un contexte ou d'une situation précise, moins ambiguës que *farde*. Ce qui nous intéresse pour le moment, c'est que *carton* peut désigner des réceptacles de destinations et dimensions très diverses : du carton à chapeaux au carton à dessins, ou au carton de cigarettes. J'ai relevé ce dernier chez Simenon en 1953 et chez Volkoff en 1980 :

²⁸ Voir Wartburg, *op. cit.*, t. XIX, p. 44.

Pendant que tu prépares les sandwiches, je vais chercher un carton de cigarettes (Simenon, *Feux rouges*, I, dans *Œuvres complètes*, t. 30, 1969, p. 347).

Quelques cartons de cigarettes avaient, semble-t-il, changé de propriétaire, et un petit lieutenant d'occasion s'était ainsi trouvé à même de faire de brillants débuts dans le marché noir!... (Vl. Volkoff, *Les humeurs de la mer*, *Intersection*, p. 350)

Serait-ce sur ce modèle que *farde* serait passé du dossier aux cigarettes?

L'article de Maurice Piron s'intitulait *Pour une contribution du français régional de Belgique au français universel*. On devine, ou on se rappelle, que c'est un plaidoyer, qui a impressionné aussi Joseph Hanse : *aubette*, *drève* et *chantoir* partageraient avec *farde* le mérite «d'appeler commodément des choses pour lesquelles le français n'a pas codifié de mot particulier» et donc «enrichissent notre langue, en ce sens qu'ils contribuent à en faire un outil plus précis et partant plus parfait» (Piron, p. 63). Pour *farde* en particulier, Piron concluait : «Chaque réalité tend à être distinguée par un signe spécial. C'est pourquoi *farde* sera toujours [je souligne le mot] préférable aux périphrases *portefeuille de copies ou paquet de copies* et surtout à la métaphore *chemise*, qui n'est pas sans comporter un risque d'équivoque» (p. 62).

Il est vrai que le double sens de *chemise* peut causer des quiproquos. Permettez-moi de raconter une anecdote dont je ne garantis pas, évidemment, le caractère authentique. La scène est à l'ambassade de France à La Haye, à laquelle est attaché un secrétaire belge, qui peut servir d'interprète avec les gens du pays. Jugez de sa surprise le jour où l'ambassadrice, qui s'énervait à la recherche d'un document, lui dit : «Mais fouillez donc dans ma chemise!»

En réalité, l'équivoque vient moins, dans ce cas, de la polysémie de *chemise* que du fait qu'habitué à *farde*, le locuteur belge pense spontanément au sens premier de *chemise*.

Que chaque réalité soit désignée par un mot qui lui serait propre, ce que les doctes appellent *bi-univocité*, est une sorte d'idéal que seules réalisent les terminologies scientifiques modernes en le payant d'une prolifération infinie : cent cinquante mille entrées dans tel dictionnaire de médecine. Dans la langue

ordinaire, s'il fallait chaque fois une désignation particulière, la mémoire serait écrasée par cette multiplication des mots. La métonymie et la métaphore sont des remèdes satisfaisants. Naturellement, celui qui dispose de deux mots distincts pour deux réalités distinctes a de la peine à se mettre à la place de ceux qui n'ont qu'un mot. Et, inversement, ces derniers ne sont pas conscients d'un handicap ni désireux de combler une lacune : le contexte et, dans la communication orale, la situation lèvent presque toujours la difficulté.

D'autre part, qu'espérait Maurice Piron²⁹ que, ces mots qu'il élit, on cesse, je le cite, de «les traiter comme des phénomènes aberrants», de «les écarter de l'usage, non plus régional, mais commun.» «Autrement dit — je le cite toujours —, si, au lieu de les rejeter dans les ténèbres extérieures, si on les faisait entrer dans le français central?» (p. 58.) Français, Canadiens et Suisses vont-ils se jeter sur ces beaux mots que nous leur offrons généreusement?

Il est vrai que certains termes du français commun trouvent chez nous leur origine : sans remonter jusqu'au vocabulaire des charbonnages, j'ai constaté que le succès des chocolats belges a introduit dans les chocolateries parisiennes l'usage de *ballotin*. Rapprochons-nous de notre sujet : Albert Doppagne, observateur à l'affût — ici comme photographe et non comme *chasseur* —, a vu à Paris, de ses propres yeux vu, précisément au boulevard Saint-Germain, et même acheté, une *fardette*, c'est-à-dire «une de ces pochettes transparentes qui, de jour en jour, prennent la place des anciens classeurs» (*op. cit.*, p. 133²⁹). (Je dirais *chemise*, puisque nous sommes à Paris, plutôt que *classeur*.) Marque déposée belge, sans doute, et qui, sauf information contraire, ne s'est pas généralisée dans l'usage; chez nous non plus³⁰, je crois.

On ne peut prévoir le destin des mots, par exemple le succès d'un emprunt au néerlandais comme *drôle*. Leur dispersion dans l'espace, comme leur disparition d'ailleurs, ne se fait pas autoritairement ni même à la suite d'un plaidoyer éloquent

²⁹ Mais déjà dans sa *Chronique de langage* dans le *Soir* du 19 février 1964 : voir la première version de Piron dans notre *Bulletin* (ci-dessus, note 21). Je ne comprends pas pourquoi Piron a fait disparaître dans le volume les cinq lignes sur *fardette*. N'était-ce pas un argument dans le plaidoyer pour l'universalisation de *farde*?

³⁰ Autre exemplaire d'une importation de Belgique, mais apparemment de façon peu durable : Charles Bruneau a signalé en 1957 dans un colloque (*Lexicologie et lexicographie françaises et romanes*, 1961, p. 174-75) que l'on vendait dans les Uniprix et les Prisunic de France des filtres à café sous le nom de *ramponneau*. En Belgique même, le mot est en recul.

ou d'une démonstration péremptoire. Les inconvénients de *soixante-dix* ne font pas avancer d'un pas la diffusion de *septante*, comme les avantages de *huitante* n'ont amené personne en Belgique à renoncer à *quatre-vingts*. Tenir *septante* ou *farde* ou *aubette* ou *elbot* pour des aberrations ou des monstres, c'est une sottise. Les utiliser chez nous sans honte, c'est non seulement défendable, mais parfois nécessaire. Les présenter comme meilleurs que leurs concurrents d'ailleurs, c'est un sentiment compréhensible, parfois justifié, souvent naïf. Les lancer à la conquête d'autres pays, c'est une sorte d'impérialisme honorable et illusoire.

Je plaide pour un double ou triple langage : être capable de s'adapter aux situations diverses, être juif avec les Juifs, grec avec les Grecs. Que l'interlocuteur soit belge ou français, il importe d'être compris. Faut-il, pour éviter un mot qui a deux sens, employer un mot univoque, mais inconnu de son interlocuteur? C'est ce qu'a appris l'avocat bruxellois de 1905 et qu'a appliqué le poète Verhaeren³¹ en 1912. Pour terminer sur un exemple tout à fait prosaïque, le sirop de Liège a du succès en France, mais pas sous le nom de *sirop*³².

Copyright © 1997 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

André Goosse, *Il y a farde et farde* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1997. Disponible sur :

<<http://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/goosse080397.pdf>>

³¹ Voici en quels termes Maurice Piron, dans son édition des *Villes tentaculaires* (dans la collection *Poésie* de Gallimard, 1982, p. 176), commente la correction : «Le changement opéré par Verhaeren est dû, plus qu'à un souci de (faux) purisme, au désir d'être compris en France.»

³² Il est vendu sous le même emballage, mais au lieu de *Sirop de Liège*, on lit : *Dessert fruité / Délice de Liège / Spécialité fruitée au jus concentré de poires cuites*.